



CONSEIL DE QUARTIER VAL COUASNON REUNION DU 21 MARS 2011

- 19H00 -

Etaients présents :

Madame Cécile ADELLE
Monsieur Jean-Michel PELLE

Madame Françoise BARBIER
Madame Marie-Christine MADINIER
Monsieur Thierry RABIN
Madame Frédérique SANTI
Monsieur Hugo LESTRADIC
Monsieur Jean-Paul VASQUEZ
Madame Danièle BOUCHOULE
Monsieur Laurent ROBIN
Monsieur Daniel SCHLESINGER

Assistait également :

Luc Chaperon – directeur général des services

-0-

Les points à l'ordre du jour étaient :

1 – Sujets apportés par le conseil de quartier

- Fête de la musique dans le quartier : point d'avancement
- Implantation de bancs dans le quartier : point d'avancement

2 – Sujets apportés par la ville

- Visite à vélo du samedi 28 mai 2011 : choix des étapes

3 – Actualités du quartier

- Réunion destinée aux conseillers de quartier : Les Chemins verts, le 24 mars à 20h30 – salon bleu
- Réunion publique « Sécurité des biens et des personnes », le 31 mars à 20h30 - CCY
- Rue d'Ivoy : travaux de marquage au sol
- Remplacement de M. Schlesinger (à valider par S.Palant)

4 – Questions diverses

-0-

1 – Sujets apportés par le conseil de quartier

- Fête de la musique dans le quartier : point d'avancement

Frédérique Santi, conseillère, indique que des voisins ont été questionnés à ce sujet mais ils ont déjà prévu d'aller ailleurs.

Elle propose que les conseillers de quartier se donnent la date butoir du 25 avril pour communiquer auprès des habitants et décider ensuite si le quartier participe, ou non, à la fête.

Les conseillers de quartier feront rapidement une communication simple qu'ils distribueront dans les boîtes à lettres des riverains pour les inciter à participer à ce moment convivial.

- Implantation de bancs dans le quartier : point d'avancement

Pas de contacts avec les voisins avant la visite à vélo pour acter l'implantation des bancs.

Les conseillers de quartier adresseront des invitations particulières aux riverains proches des bancs dont les conseillers ont choisi des emplacements.

2 – Sujets apportés par la ville

- Visite à vélo du samedi 28 mai 2011 : choix des étapes

Cette année, les invitations à se joindre à la visite à vélo du quartier seront distribuées, non plus aux seuls riverains du circuit, mais de manière plus large.

Il est demandé aux conseillers de quartier de proposer des points étapes qui permettront de définir le circuit de la prochaine visite à vélo prévue samedi 28 mai 2011 :

- départ d'un établissement du quartier (café d'accueil)
- virage rue de la Petite Motte (banc + immeuble)
- rue Antoine Bourdelle
- rue Pierre Bontemps
- gymnase de l'Orbellière
- stade rue d'Ivoy

Quatre étapes maxi seront retenues.

3 – Actualités du quartier

- Réunion destinée aux conseillers de quartier : Les Chemins verts, le 24 mars à 20h30 – salon bleu

- Réunion publique « Sécurité des biens et des personnes », le 31 mars à 20h30 – CCY

- Rue d'Ivoy : travaux de marquage au sol

Les travaux de traçage de places de stationnement rue d'Ivoy, entre la rue Verte et la rue Barbier, ainsi que la modification du périmètre de la zone 30 vont démarrer prochainement. Un courrier d'info sera distribué aux riverains.

- Remplacement de M. Schlesinger

Mme Barbier a demandé si M. Schlesinger, conseiller de quartier devenu conseiller municipal, devrait être remplacé.

Comme il ne reste que six mois de mandat de conseiller de quartier, il n'est peut-être pas opportun de prévoir ce remplacement. Un nouveau conseiller n'aurait pas le temps de s'intégrer en une ou deux réunions du Conseil de quartier.

Toutefois, les conseillers proposent de contacter un candidat éventuel.

4 – Questions diverses

- Une discussion s'est engagée autour de la durée du mandat de conseiller de quartier.

- Un conseiller de quartier signale des voitures ventouses dans son secteur.

→ La procédure pour intervention lui sera communiquée par mail.

- Mme Barbier signale le mauvais état des trottoirs de la rue des Cireries.

- Elle évoque également la tristesse du marché du Val.

- Elle s'interroge sur la piste cyclable de l'avenue du Loiret.

→ Quand la chaussée est droite, il est prévu des « bandes cyclables », secteur réservé aux cyclistes sur la chaussée et protégé de la circulation par du marquage au sol.

Dans les virages où c'est plus dangereux pour le cycliste, il est prévu des « pistes cyclables » sur le trottoir, avec protection des cyclistes par des bordures de trottoirs. (cf. mail aux conseillers de quartier le 23 mars 2011)

- Un petit débat s'est engagé sur la présence de camions en ville, avenue du Loiret et la vitesse excessive.

- Mme Madinier demande si on peut afficher, sur les panneaux lumineux de la ville, le chiffre 50 représentant la limitation de vitesse à respecter dans la ville.

→ Impossibilité technique de réaliser ce dessin sur les panneaux électroniques.

- M. Vasquez indique qu'il est très gêné par rapport au travail qu'il a accompli sur le diagnostic de la rue de la Petite-Motte qui n'est pas utilisé pour le moment.

→ En effet, un élément nouveau a été soumis aux conseillers de quartier lors de la dernière réunion, qui a remis en cause le choix de la rue de la Petite Motte : un constructeur a déposé un permis de construire dans la rue de la Petite Motte. Pendant ce chantier, les engins risquent de détériorer la chaussée qui aurait été nouvellement refaite. C'est au vu de cette information que les conseillers de quartier ont décidé de remplacer cette voie par la rue Antoine Bourdelle, lors de la réunion du 17 janvier 2011.

- Mme Barbier attire l'attention sur les nouveaux sens de circulation du quartier, et sur le respect des panneaux de « sens interdit », mis en place pendant les travaux du carrefour giratoire de l'Horloge Fleurie.

- Une question est posée sur la rénovation des transformateurs.

→ Le dossier de l'embellissement des transformateurs est reporté à une date ultérieure

Questions posées par écrit au préalable :

par Monsieur Vasquez :

1. - Rue de la Petite Motte

- peut-on prévoir un aménagement provisoire sur les trottoirs pour éviter le stationnement abusif de véhicules ?

- au début de la rue, par temps de pluie, les trottoirs sont pleins d'eau, obligeant les piétons à marcher sur la route. Peut-on remédier à cette situation ?

- en première partie de rue, sur les aménagements au sol en peinture délimitant des places de stationnement, peut-on ajouter des poteaux pour renforcer la signalisation de ces places même s'il n'y a pas de voiture en stationnement ?

→ Alain Damar interrogera le service VQE pour le rebouchage des trous et une étude sur le stationnement sera menée (commission sécurité du 3 février).

2. - Stationnement des véhicules sur le trottoir, rue des Cireries et rue de la Petite Motte. Demander à la police Municipale de faire des contrôles réguliers, pour inciter les riverains à respecter le passage des piétons. Il propose qu'une note de la Mairie soit rédigée dans cette direction. Les Conseillers de quartier pourraient aider à sa diffusion dans le quartier.

→ Cette demande a été transmise à la police municipale pour contrôles.

3. - Etablir un passage piéton entre la Reine Blanche et le rue des Cireries, actuellement très dangereux pour les piétons.

Il s'agit sans doute de la réalisation d'un cheminement piéton entre la maison de retraite ou le parking de la reine blanche et la rue des Cireries.

→ C'est effectivement prévu dans le cadre du projet de coulée verte de l'Agglo.

4. - Améliorer le passage piéton rue des Cireries, face au collège de l'Orbellière, actuellement très dangereux.

→ Ce point sera étudié à commission sécurité. Cela ne pourra vraiment être fait que lorsque le projet conjoint avec le Conseil Général de réaménagement de la rue verra le jour.

5. - Sentier des Prés, demande d'installation de bancs plus confortables, surtout avec dossier.

→ De nouveaux bancs sont effectivement prévus dans le cadre du projet de réfection du sentier des Prés.

-0-

par Monsieur Le Stradic :

1. - Rue d'Ivoy :

Il est courant de voir les joggeurs, les poussettes, les personnes âgées ou même toute autre personne emprunter la route car les trottoirs sont devenus inutilisables dans la première partie de la rue d'Ivoy, du stade du Couason jusqu'à la rue Verte. Quand des travaux sont-ils prévus sur cette portion ?

→ La réfection de ces trottoirs est bien prévue dans les actions de la Ville d'Olivet. La date de réalisation n'est pas encore programmée.

2. - Devant le collège de l'Orbellière :

De nombreux actes d'incivilités devant le collège de l'Orbellière sont rapportés par des parents d'élèves, notamment des scooters ou des voitures zigzaguent entre les élèves à la sortie des classes. La présence policière ne devrait-elle pas être renforcée ?

→ Cette question a été immédiatement transmise au responsable de la Police Municipale pour intervention.

3. - Sur l'utilisation des défibrillateurs :

Une campagne nationale a été lancée sur la présence et l'utilisation des défibrillateurs dans les lieux publics. Aujourd'hui, tous les gymnases de la ville en sont équipés, ne faudrait-il pas une formation ou une initiation pour les membres des associations sportives quant à l'utilisation des défibrillateurs ? Un défibrillateur public peut-il être utilisé à des fins privées ?

→ Pas d'obligation légale de faire une formation. Les défibrillateurs installés dans les gymnases ont été choisis justement parce qu'ils ne demandent pas de formation ; ils sont du type automatique.

En juin 2010, dans le cadre d' « Olivet en sport », la ville, en lien avec les associations sportives avait organisé des formations pour les associations, mais elles n'ont pas rencontré un franc succès.

L'usage du défibrillateur est prévu à l'attention de toute personne en danger imminent

4. - Restauration des terrains de Basket extérieurs du Beauvoir :

Les beaux jours vont arriver et trop peu d'infrastructures sportives extérieures sont utilisables dans la ville. Les terrains de basket extérieurs en face du gymnase du Beauvoir sont depuis bien trop longtemps inutilisables, que va t-il advenir de ces terrains, n'est ce pas le moment pour les restaurer ?

→ Effectivement, ces terrains sont inutilisables. Il n'est pas prévu dans l'immédiat de les restaurer (en tout cas pas en 2011) par contre cela fait partie de la réflexion sur l'action municipale N°84 : créer dans les quartiers des plateaux sportifs de proximité. Pour info, une étude de sol sur ce plateau a été réalisée indiquant que la stabilité du sol n'était pas assurée et qu'il fallait poursuivre cette étude pour définir l'ampleur des travaux et le coût financier. Les plaines de loisir du Donjon et le plateau sportif du Ronfard, entre autres, sont ouverts et à la disposition du public.

-0-

**→ La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 juin 2011
à 19 heures – salon bleu à la Mairie d'Olivet**

-0-